

**Compte rendu d'activité
2010**

**Programme partenarial de travail
2011**



agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure

**DOCUMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE D'URBANISME DE ROUEN ET DES BOUCLES DE SEINE ET EURE,
LE 24 JANVIER 2011**



Présentation

La gouvernance de l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure, constituée sur la base d'adhésions volontaires de collectivités territoriales, de syndicats mixtes, d'établissements publics et de chambres consulaires, offre un espace de réflexion, d'échanges, de débats et de projets à une échelle territoriale pertinente.

L'agence d'urbanisme s'inscrit dans une dimension prospective et inter-territoriale. Ses missions sont définies dans une perspective pluriannuelle de 3 ans, par l'ensemble de ses membres. Chaque année, l'agence d'urbanisme rend compte de ses activités et précise les orientations prioritaires pour l'année à venir dans le programme partenarial de travail.

Les études et publications qui en résultent sont mutualisées au profit de tous les adhérents.

En effet, les échanges et débats que l'agence d'urbanisme anime sont nourris par l'ensemble de ses travaux qu'ils soient réalisés pour les Communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les Schémas de Cohérence Territoriale, les Pays, les Départements, la Région et les différents partenaires institutionnels et socio-économiques.

Ce document réunit deux éléments :

- le compte-rendu d'activité de l'année 2010, conformément aux orientations partenariales de travail adoptées par le Conseil d'Administration de l'agence d'urbanisme, le 19 février 2010 et présentées en Assemblée Générale, le 11 mars 2010.
- le programme partenarial de travail pour 2011, qui définit les principales missions de l'agence d'urbanisme au service de l'ensemble de ses adhérents.

Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

Membres de Droit

Adhérents au moment de la création de l'association
(art 6.1)

La communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe - La CREA

M. Jean-Marie ALINE, Premier Vice-Président
M. Benoit ANQUETIN, Vice-Président
Mme Nicole BASSELET, Conseillère communautaire
M. Christophe BOUILLON, Vice-Président
M. Pierre BOURGUIGNON, Vice-Président
M. David CORMAND, Conseiller communautaire
M. Serge CRAMOISAN, Vice-Président
M. Mamadou DIALLO, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
M. Laurent FABIUS, Président
Mme Marie GUGUIN, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. Pascal HOUBRON, Vice-Président
M. Bernard JEANNE, Conseiller communautaire
Mme Hélène KLEIN, Conseillère communautaire
M. Pierre LEAUTEY, Vice-Président
M. Jean-Claude LE FEL, Vice-Président
M. Noël LEVILLAIN, Vice-Président
M. Didier MARIE, Premier Vice-Président
M. Marc MASSION, Vice-Président
M. Jean-Marie MASSON, Vice-Président
M. Cyrille MOREAU, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Dominique RANDON, Vice-Président
M. Yvon ROBERT, Vice-Président
Mme Catherine ROQUIGNY, Conseillère communautaire
M. Frédéric SANCHEZ, Vice-Président
M. Patrick SIMON, Premier Vice-Président
M. Joël STOCK, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente
M. Hubert WULFRANC, Vice-Président

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Ghislaine BAUDET, Vice-Présidente
M. Richard JACQUET, Vice-Président
M. Yves LANIC, Conseiller communautaire
M. Franck MARTIN, Président

La communauté de communes Seine-Bord

M. Thierry DELAMARE, Président
M. Philippe GLORION, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte pour le SCoT Seine-Eure Forêt de Bord

M. Jérôme BOURLET DE LA VALLEE, Président

La communauté de communes Bourgtheroulde-Infreville

M. Dominique GUENIER, Conseiller communautaire
M. Jean QUETIER, Président

La communauté de communes Amfreville-la-Campagne

M. Christian GREBOVAL, Vice-Président
M. Daniel LEHO, Président

Le syndicat d'aménagement du Roumois

M. Bruno QUESTEL, Président

La communauté de communes des Portes Nord-Ouest

M. Pascal MARTIN, Président
M. Flavien PIAZZA, Conseiller communautaire

La communauté de communes Moulin d'Ecalles

M. Michel BENOIST, Président
M. Fabrice OTERO, Vice-Président

La communauté de communes du Plateau de Martainville

M. Robert CHARBONNIER, Président
M. Alain NAVE, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray

Mme Brigitte LANGLOIS, Présidente

La ville de Rouen

Mme Valérie FOURNEYRON, Députée-Maire
M. Guillaume GRIMA, Adjoint au Maire

L'Etat

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de l'Eure
Mme Marie-Danièle CAMPION, Rectrice de l'Académie de Rouen
M. Rémi CARON, Préfet de Région, Préfet de Seine Maritime
M. Philippe DINGEON, Directeur Régional, DRTEFP
M. Philippe DUCROCQ, Directeur Régional, DREAL
M. Alain BOURDON, Directeur Régional, DRAC
M. François HAMET, Secrétaire Général à l'Action Régionale, Préfecture de Région
M. Marc HOELTZEL, Directeur Départemental, DDTM de Seine-Maritime
M. Michel LE CLAINCHE, Directeur Régional des finances publiques,
Mme Caroline GUILLAUME Directrice Départementale, DDTM de l'Eure

Le Conseil Général de l'Eure

M. Bernard CHRISTOPHE, Conseiller Général
M. Jean-Louis DESTANS, Président

Le Conseil Général de Seine Maritime

M. Claude COLLIN, Conseiller Général
M. Francis SENEAL, Vice-Président

La Région Haute-Normandie

M. Julien DUGNOL, Conseiller régional
M. Marc-Antoine JAMET, Vice-Président
M. Claude TALEB, Vice-Président

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

M. Jean-Pierre GIROD, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

M. Alain BOISSIERE, Directeur Général
M. Christian HERAIL, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

M. Dominique BRUYANT, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure

M. Jean-Pierre DESORMEAUX, Président

La Chambre d'agriculture de Seine Maritime

M. Philippe PICARD

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Philippe DEISS, Directeur Général
M. Régis SOENEN, Directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement

L'Etablissement Public Foncier Normandie

M. Lucien BOLLOTTE, Directeur Général

L'université de Rouen

M. Frédéric FOREST, Secrétaire Général

Membres adhérents

Après agrément par le Conseil d'Administration (art 6.2)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen

Mme Dominique AUPIERRE, Adjointe au Maire

Sommaire

Compte rendu d'activité 2010 **9**

Les instances délibératives et «les rencontres» de l'agence d'urbanisme, en 2010 10

Le recrutement de l'équipe et la mise en mouvement de l'agence d'urbanisme 13

Le choix du logo 14

La constitution des banques de données partenariales 15

Banques de données statistiques

Banques de données géographiques et cartographiques

Lancement des missions d'études partenariales 17

L'interscot

La demande commerciale et l'observatoire du commerce

Le référentiel logistique

La ligne nouvelle Paris - Normandie

Le projet de nouvelle gare d'agglomération rive-gauche

Le développement durable du bassin de vie de la Seine

Les partenariats et les réseaux

La mise en œuvre de la plate-forme d'information et de documentation 21

La documentation

L'Information, la communication

Le site internet : www.aurbse.org

Programme partenarial de travail 2011 **25**

Réaliser le programme partenarial de travail 27

Cohérence du développement des territoires 28

Le dialogue territorial et les observatoires des espaces et des équipements

L'assistance aux adhérents par la démarche de l'Interscot

La dimension prospective

Compte rendu d'activité 2010

Les instances délibératives et « les rencontres » de l'agence d'urbanisme, en 2010

Au cours de l'année 2010, les instances de l'agence d'urbanisme ont été réunies selon le calendrier suivant :

- Le 25 janvier 2010: Assemblée Générale extraordinaire
Modification des statuts, suite à la création de la CREA.
- Le 19 février 2010 : Assemblée Générale ordinaire
Installation de l'Assemblée Générale suite à la modification des statuts,
Élection du Conseil d'Administration.
Conseil d'Administration
Élection du Président, élection du Bureau,
Agrément de la demande d'adhésion de la ville de Sotteville-lès-Rouen,
Adoption des orientations partenariales de travail pour 2010,
Projet de budget prévisionnel 2010.
- Le 11 mars 2010 : Assemblée Générale ordinaire
Présentation des orientations partenariales pour 2010,
Vote du budget prévisionnel 2010.
- Le 2 juillet 2010 : Bureau
- Le 7 octobre 2010 : Journée « Les rencontres »
Journée d'échanges avec quatre agences d'urbanisme à partir de leurs expériences de conduite d'études et de projets sur :
• L'interSCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise, lieu de mutualisation pour un bassin de vie de 3 millions d'habitants (Urbalyon),
• Le TGV Rhin-Rhône et les enjeux d'accessibilité pour Mulhouse, L'insertion urbaine des gares du tram-train (AURM),
• La coopération Nantes - Rennes : un nouveau cap, une dynamique de projets pour une ambition européenne (AURAN),
• Un nouvel élan pour le projet de la métropole bordelaise : emplois, déplacements, habitat, environnement, nature (A'urba)
- Le 16 novembre 2010 : Bureau

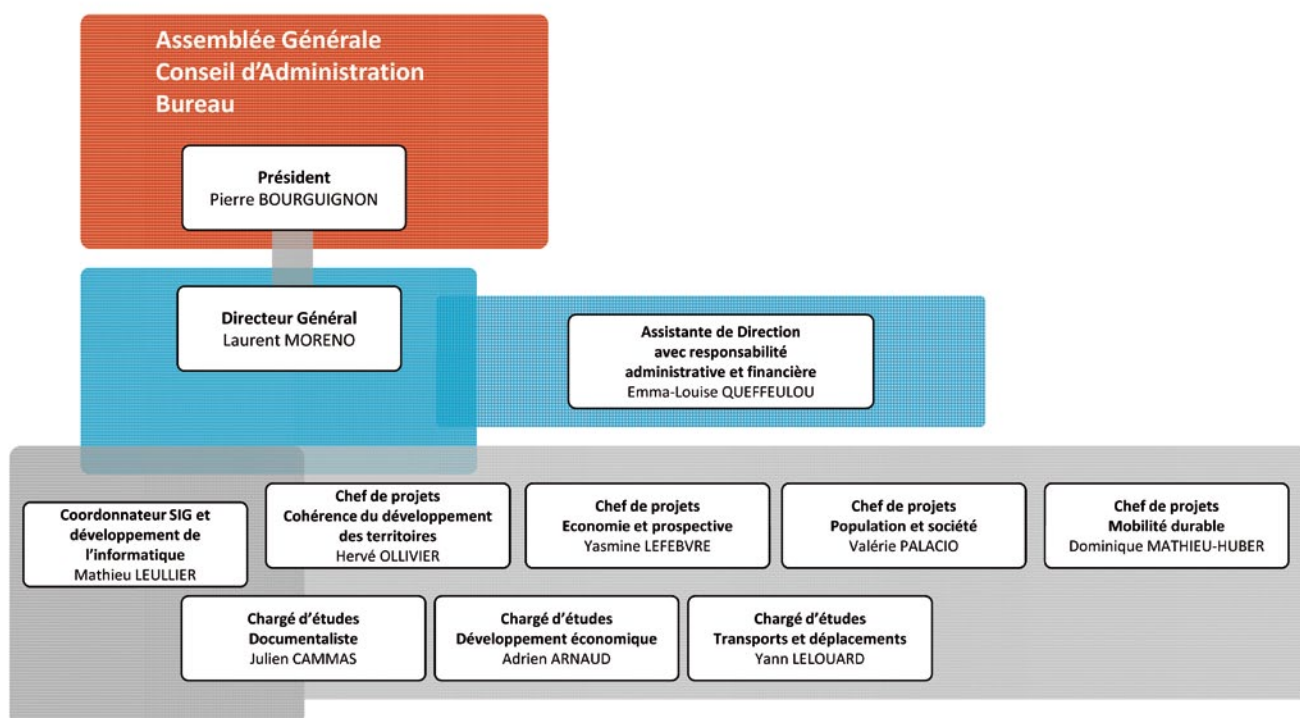
Le 17 décembre 2010 : Conseil d'Administration

Compte-rendu d'activités 2010 et programme partenarial de travail 2011,
Projet de budget prévisionnel 2011.

Assemblée Générale ordinaire

Désignation du commissaire aux comptes,
Présentation du compte-rendu d'activités 2010 et du programme
partenarial de travail 2011,
Vote du budget prévisionnel 2011.

Organisation Générale 2010



Le recrutement de l'équipe et la mise en mouvement de l'agence d'urbanisme

L' Agence d'urbanisme est installée 101, boulevard de l'Europe à Rouen.
Le Directeur général, nommé par le Président après l'avis favorable du Conseil d'Administration réuni le 23 novembre 2009, a pris ses fonctions le 1^{er} février 2010.

L'organisation des sessions de sélection et de recrutement des futurs salariés de l'agence d'urbanisme a constitué l'une des toutes premières étapes de sa concrétisation. Neuf postes ont été ouverts, au regard du schéma d'organisation de l'équipe et des thèmes de travail prioritaires présentés et validés lors du Conseil d'Administration du 19 février 2010.

Au total, 106 dossiers de candidatures ont été examinés. Les profils retenus l'ont été à la fois au regard de l'expérience et des qualités personnelles, mais également au regard des objectifs de travail en équipes projets et des capacités à s'investir au service d'une culture partagée.

S'agissant d'une agence d'urbanisme en création, des compétences particulières ont été recherchées notamment en matière de construction de banques de données et de constitution d'un fonds documentaire.

A l'issue du processus de sélection, l'équipe s'est formée progressivement de mai à août 2010.

Le choix du logo

L'identité visuelle de l'agence d'urbanisme a trouvé sa première concrétisation avec le choix du logo.

Symbolisant l'inscription de la Seine dans le territoire, le logo forme un cercle ouvert et fédérateur.

L'identité visuelle qui va être construite progressivement s'est enrichie d'une charte graphique et d'une charte d'édition inspirant les futures publications et le site internet de l'agence d'urbanisme — voir le chapitre « *La mise en œuvre de la plate-forme d'information et de documentation* ».



**agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure**

La constitution des banques de données partenariales

En 2010, l'agence d'urbanisme a mis en place les différentes banques de données statistiques et cartographiques, indispensables à l'observation et à l'alimentation des travaux d'études et d'analyse qu'ils soient thématiques ou transversaux.

Elles ont été sélectionnées sur la base d'un recensement des ressources disponibles auprès des partenaires et de différents organismes ayant une dimension d'étude, présents en région.

Ces différentes banques de données ont vocation à être alimentées régulièrement, en rythme trimestriel ou annuel.

La sécurité et la fiabilité des fichiers sources ont été intégrées parmi les principales contraintes dans la construction du système d'exploitation et d'échanges.

Parmi les autres fonctionnalités, la production cartographique à partir de ces banques de données a été particulièrement recherchée.

Cette ressource essentielle pour les travaux de l'agence d'urbanisme a été constituée à partir de partenariats relatifs à l'accès, au traitement, et à la diffusion de ces données.

Banques de données statistiques

Ce socle statistique a été mobilisé à partir de données locales, dans le cadre de démarches partenariales, notamment auprès :

- de l'INSEE sur la population, les ménages, les revenus, les logements, l'emploi, les établissements, la mobilité, ceci à partir des données issues du recensement et d'enquêtes nationales ou régionales thématiques.
- de la DREAL sur la construction neuve de logements et de locaux d'activité à partir des autorisations de construire et des mises en chantier - SITADEL, la commercialisation des logements neufs - ECLN, le parc de logements sociaux - EPLS, l'accession à la propriété, les profils des accédants et les opérations financées - Prêt à Taux Zéro, les profils sociaux des ménages, leurs revenus et leur logement - FILOCOM.
- de l'USH Haute-Normandie s'agissant des demandes et attributions de logements sociaux.
- du Rectorat de l'Académie de Rouen (service des prévisions statistiques et études rectorales) pour la démographie scolaire et les statistiques sur le système éducatif.
- de l'Observatoire Régional de la Santé sur la santé publique et l'offre de soins.
- des Conseils généraux de l'Eure et de Seine-Maritime pour les données sociales en lien avec la gestion des dispositifs publics de lutte contre la précarité et l'exclusion (minima sociaux, Fonds de Solidarité pour le Logement ...).

- de la CCI Régionale de Haute Normandie, sur les filières économiques, les entreprises, la conjoncture.
- de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute Normandie, sur le patrimoine, l'offre en équipements culturels et l'évènementiel.

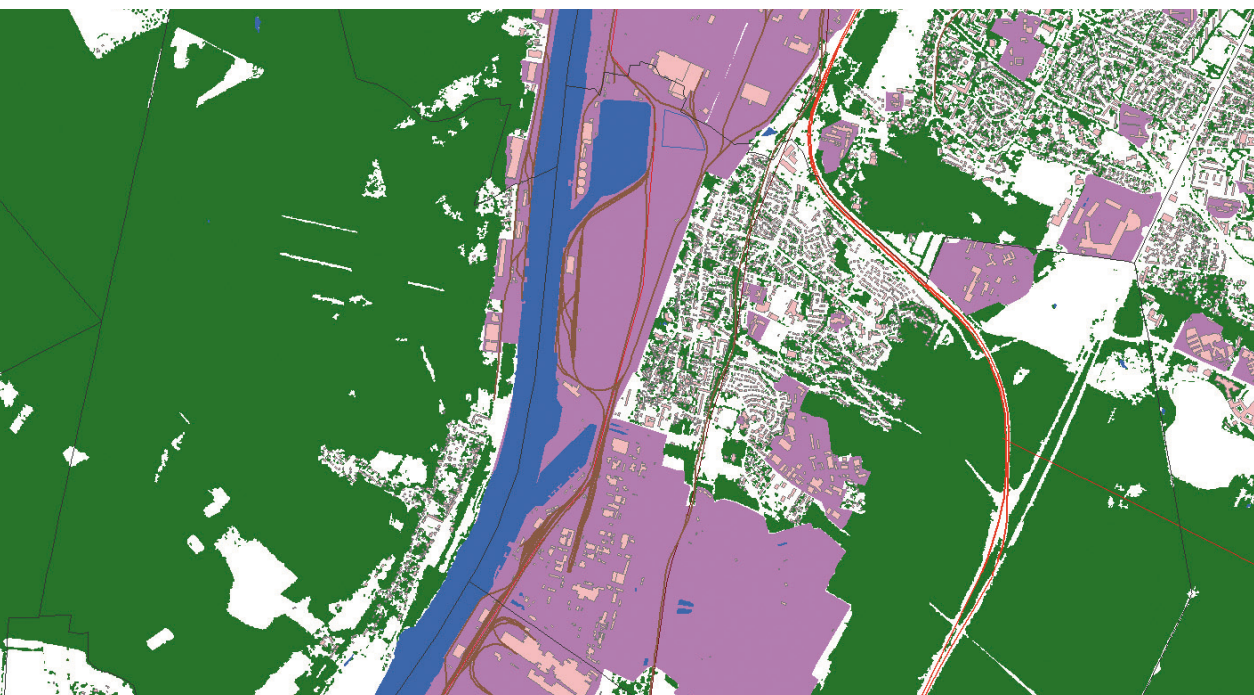
La consolidation des partenariats est une première étape préalable au développement du socle statistique avec de nouveaux champs et de nouvelles sources d'indicateurs.

Banques de données géographiques et cartographiques

Acquisition de données auprès de l'IGN et mise en place de partenariats d'échange de données avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux, la CREA, afin de pouvoir utiliser les bases dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG) à l'échelle du territoire de l'agence d'urbanisme :

- BD Topo V1.2 (Haute-Normandie)
- BD Topo V2 (Seine-Maritime)
- BD Parcellaire (Seine-Maritime)
- Découpage des Iris (Haute-Normandie)
- BD Ortho 2009, en partenariat avec le Conseil Régional
Recollement de photographies aériennes sur le périmètre de l'agence étendu, actualisant les BD Ortho 1999 et 2008 disponibles sur un périmètre plus restreint
- Cadastre numérisé sur les périmètres des communautés d'agglomération
- POS et PLU numérisés (La CREA)

Extrait de la BD Topo ®



Sources IGN - Région Haute Normandie

Lancement des missions d'études partenariales

En 2010, l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure a participé à la mise en place de missions d'études qui, pour l'essentiel, seront poursuivies ou reconduites en 2011 — voir les pages « *programme partenarial de travail 2011* ».

En 2010, les travaux ont porté prioritairement sur les thèmes suivants :

L'interscot

L'interscot peut être défini comme une plateforme d'échanges dont les participants choisiraient librement de partager des expériences sur des questions communes et de traiter des questions qui dépassent l'échelle de chaque SCoT.

L'agence d'urbanisme a proposé, en phase avec les priorités exprimées par les élus conduisant chacun des quatre SCoT, ceux de la CREA, du Pays entre Seine et Bray, du Roumois, de Seine-Eure Forêt de Bord de s'investir dans un premier temps sur trois grands thèmes :

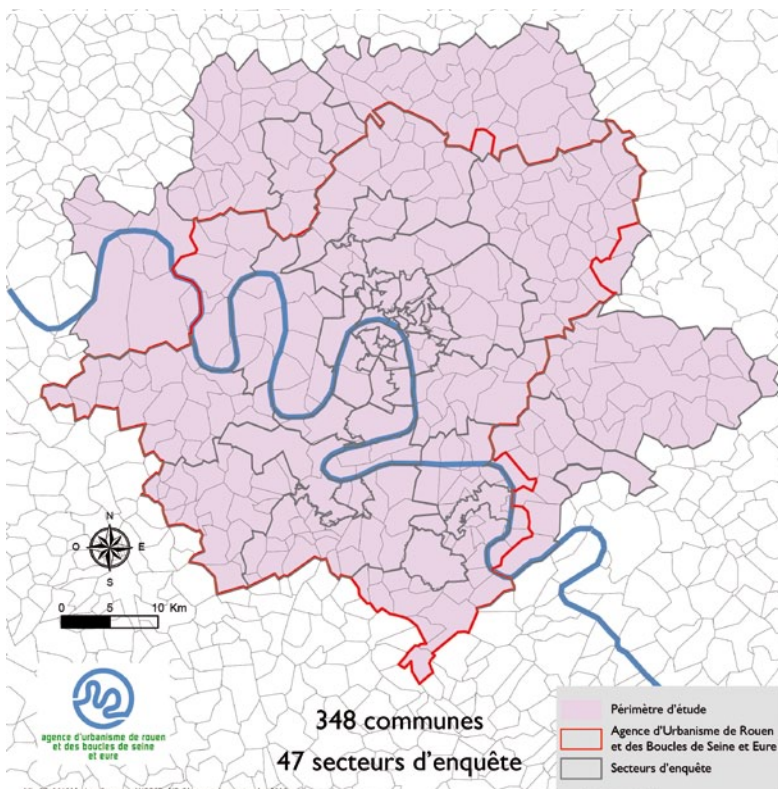
- L'observation de l'utilisation et de la consommation des espaces
- Les enjeux de la proximité et de la mobilité
- La trame verte et bleue, continuum commun à tous les territoires.

La demande commerciale et l'observatoire du commerce

L'agence d'urbanisme a participé à la définition de la méthodologie de l'enquête lancée à l'initiative de La CREA, en partenariat avec les CCI de Rouen et d'Elbeuf, concernant les comportements d'achat des ménages.

Le périmètre retenu porte sur 348 communes dans les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, périmètre recouvrant pour l'essentiel celui de la précédente enquête de

Observatoire du commerce : Périmètre de l'enquête sur la demande



2004. Il sera ainsi possible de mesurer les évolutions en matière de pratiques d'achat sur un large périmètre correspondant à un «bassin de consommation».

Parallèlement, l'agence d'urbanisme a participé à la mise en place de la méthodologie d'approche de l'offre commerciale, en lien avec les autres partenaires de l'observatoire du commerce, en particulier les CCI de Rouen et d'Elbeuf. Ces éléments seront particulièrement utiles à la réalisation des futurs documents d'aménagement commercial (DAC).

Le référentiel logistique

À l'issue d'une première réflexion initiée par les CCI de Rouen et de l'Eure, il est apparu que la mise en œuvre d'un développement coordonné des infrastructures logistiques sur le bassin de vie de la Seine nécessitait la construction d'une stratégie au plan local, prenant en compte les besoins exprimés par les acteurs économiques et les projets portés par les collectivités territoriales. Compte tenu de la multiplicité des acteurs concernés et des territoires impliqués, l'agence d'urbanisme a été sollicitée pour animer la démarche, en vue de définir un référentiel logistique, dans un cadre partenarial. Ce référentiel viendra notamment alimenter les stratégies de développement économique des collectivités territoriales.

La ligne nouvelle Paris - Normandie

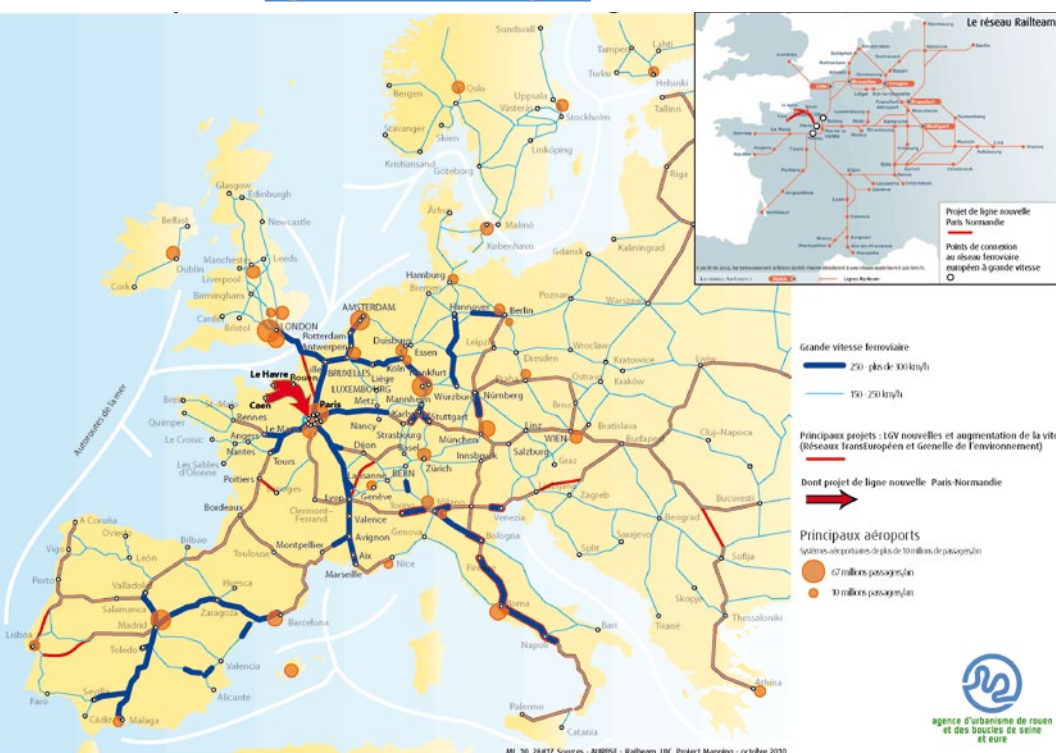
Cette infrastructure majeure pour le développement durable du bassin de vie de la Seine

Une connexion performante au réseau ferroviaire à grande vitesse européen

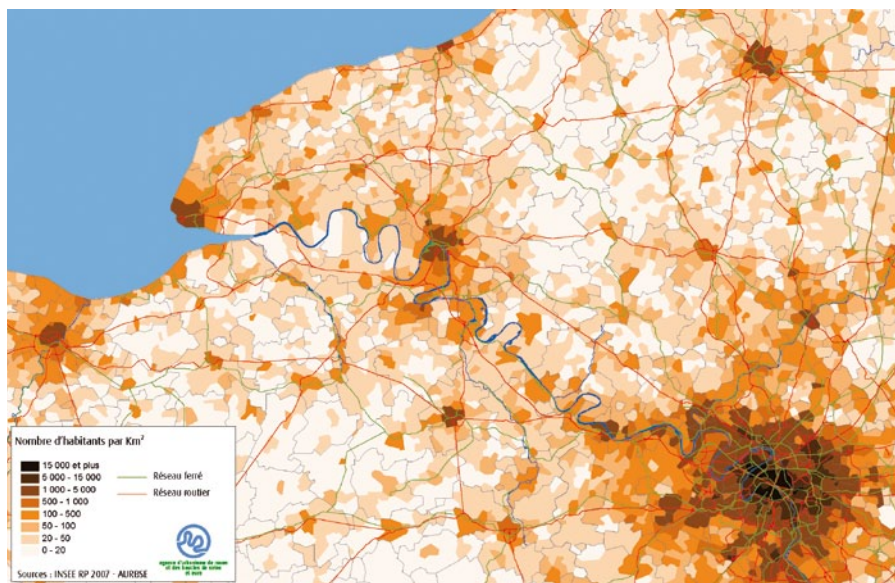
fait l'objet de plusieurs missions d'études, de concertation et de coordination.

L'agence d'urbanisme a produit, en 2010, une contribution sur les fonctionnalités attendues de la nouvelle ligne ferroviaire, à la demande de M. Jean-Pierre Duport, Président du Comité de pilotage de la ligne nouvelle Paris - Normandie.

Ce document est venu contribuer, avec ceux de nombreuses collectivités territoriales, aux travaux de ce Comité, pris en compte par Réseau Ferré de



D'autre part, l'Etat a mis en place, en lien avec le conseil de coordination interportuaire présidé par M. Claude Gressier et le Comité de pilotage ferroviaire présidé par M. Jean-Pierre Duport, un comité animé par M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable). Réunissant les services des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie et de l'Etat ainsi que les agences d'urbanisme, ce comité est un lieu d'échanges sur les projets territoriaux ou économiques et vise à faciliter leur réalisation.



- Transports et infrastructures,
- Tourisme, culture, paysage.

Dans ce cadre partenarial, les thèmes prioritaires de l'Agence d'urbanisme sont et seront la stratégie économique, l'enseignement supérieur et la recherche, le ferroviaire. L'objectif poursuivi est de mettre à disposition des collectivités territoriales et des partenaires des éléments d'observation et d'évaluation partagés, afin de faciliter l'émergence de projets coordonnés sur l'ensemble du bassin de vie de la Seine.

Les partenariats et les réseaux

Membre du Comité Régional de l'Habitat, l'agence d'urbanisme a initié sa participation à l'Observatoire Régional de l'Habitat, au club foncier (EPFN - DREAL - Conseil Régional), au comité technique des acteurs de l'habitat de Haute-Normandie, aux rencontres régionales des SCoT de Haute-Normandie.

Elle assiste également aux ateliers territoriaux des Assises régionales de l'économie, de l'industrie et de l'innovation, lancées le 4 octobre 2010.

Sur un plan national, l'agence d'urbanisme membre de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) a intégré des groupes de travail thématiques, notamment sur l'urbanisme commercial, les transports, les SCoT, les villes portuaires...

Enfin, elle a participé aux colloques suivants : «les gares au cœur de la ville durable» à l'invitation de la FNAU, de l'AMGVF et de Gares & Connexions ; «les formes agricoles et urbaines dans la ville territoire» à l'invitation du réseau terres en ville et de ses partenaires Certu, FNAU, AURAN, IAU, APCA ; la rencontre régionale des SCoT sur la réduction de la consommation d'espace, la 31^e rencontre nationale des agences d'urbanisme à Rennes, sur le thème « Ville désirée, ville durable : un projet à partager ».

La mise en œuvre de la plate-forme d'information et de documentation

Nouvellement créée, l'agence d'urbanisme doit construire un socle de connaissances dans une dimension à la fois géographique et historique, sur lequel reposent bon nombre de ses travaux. La dimension de «mémoire» est, à ce titre, essentielle.

D'autre part, l'agence d'urbanisme a besoin de s'installer dans le contexte local et de tisser des liens avec les réseaux locaux et nationaux de réflexion sur le fait urbain.

C'est pourquoi elle a entrepris, dès 2010, la mise en place d'une plate-forme d'information.

Les éléments constitutifs de cette plate-forme sont de deux ordres : la mise en place d'un fonds documentaire et les publications de l'agence d'urbanisme. Associés aux banques de données, au système d'information géographique, ils constituent le socle d'une culture partagée.

Les publications régulières dans le cadre d'une ligne éditoriale et le lancement du site internet sont les deux outils principaux de diffusion de l'information.

La documentation

Les projets initiés depuis juillet 2010 concernent :

- La constitution du fonds documentaire : il comprendra à court terme près de 1 500 ouvrages, 100 titres de périodiques, plusieurs centaines de rapports, de vidéos, d'enregistrements audio, un fonds photographique.

Ce fonds est alimenté à la fois par des références locales contemporaines et historiques, parmi lesquelles les grands documents stratégiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ainsi que par des documents concernant d'autres métropoles au titre du partage de bonnes pratiques.

Il intègre naturellement les cartographies élaborées par l'agence d'urbanisme.

- L'aménagement de l'espace dédié à la documentation : plan de classement des documents, achat de mobilier.



- La mise en place d'une politique documentaire interne et externe : prêts, circulation de l'information, procédures d'échanges de données avec les partenaires.
- Un dispositif de veille comprenant un panorama de presse, des tableaux de bord sur l'activité immobilière et les projets urbains, une veille juridique...

L'information, la communication

Les publications de l'agence d'urbanisme constituent l'un des premiers vecteurs de consolidation de son image et de diffusion de messages à l'attention des collectivités adhérentes, mais aussi vers un plus large public.

Ces publications devront être le reflet de la « culture partagée » de l'agence d'urbanisme et se différencier, par la forme comme par le contenu, des publications des autres institutions ou organismes d'études.

Elles exprimeront la culture partenariale, la qualité de l'expression cartographique, et la pédagogie des analyses de l'agence d'urbanisme.

Il est entendu que son message n'est pas de l'ordre de la communication institutionnelle.

La charte graphique qui a vocation à être transversale à toutes les productions de l'agence d'urbanisme est en cours de finalisation.

Le plan de diffusion sur une année est envisagé de la façon suivante :

- Documents de 4 à 8 pages « Les synthèses » (3 à 4 numéros par an)
Publications en écho à une actualité ou analysant des données statistiques régulières à l'exemple des observatoires partenariaux.
- Documents de plus de 20 pages « les cahiers » (1 ou 2 numéros par an).
Publications de fond faisant le tour d'un sujet à partir de débats et de témoignages, d'exemples français ou étrangers, recueillis notamment dans le cadre des « rencontres ».

Le site internet : www.aurbse.org

Le cahier des charges du site internet de l'agence d'urbanisme a été défini en 2010. Les priorités retenues pour ce site ont été la simplicité de navigation, la facilité d'accès à l'information et de recherche des documents référencés.

Le site, actuellement «en construction», sera mis en ligne en janvier 2011. Son contenu éditorial comprend une page d'actualité, la présentation de l'agence d'urbanisme (missions, organisation, contacts,...), les publications, une cartographie interactive à l'échelle de la Haute-Normandie, les références accessibles sans droits du fonds documentaire, les liens avec les sites des collectivités adhérentes et des organismes partenaires.

Il est dimensionné pour intégrer des évolutions futures, comme l'accès immédiat à une sélection iconographique et cartographique, des dossiers partagés, un extranet réservé aux adhérents ou partenaires.

Programme partenarial de travail 2011

Réaliser le programme partenarial de travail

Le programme de travail pour l'année 2011 a pour objet de renforcer et d'intensifier la dynamique enclenchée avec la création, puis la mise en mouvement de l'Agence d'urbanisme.

Le programme de travail 2011 s'articule ainsi parfaitement avec les travaux engagés dès que les équipes projets ont été constituées et sont devenues opérationnelles :

Il vise à la construction d'un socle commun organisé selon les quatre grandes familles d'études et de projets :

cohérence du développement des territoires,
économie et prospective,
mobilité durable,
population et société.

et selon les champs prioritairement investis :

l'observation,
l'assistance aux adhérents,
la dimension prospective.

Afin de participer pleinement à la construction de ce socle commun, une plus grande implication auprès des membres adhérents, la capacité à anticiper, à proposer des solutions, à faciliter la transversalité entre thématiques et la cohérence entre les échelles seront systématiquement recherchées.

Egalement, l'agence d'urbanisme poursuivra la construction de la plate-forme documentaire et d'information.

L'agence d'urbanisme publiera, au premier trimestre 2011, un document de référence sous la forme d'un « atlas ».

Cohérence du développement des territoires

Quatre périmètres de SCoT sont adhérents de l'agence d'urbanisme. C'est à cette échelle que seront réalisées l'essentiel des observations et analyses, à l'exemple de celles qui alimentent le prochain «Atlas».

Avec près de 650 000 habitants, ce périmètre constitue un large bassin de vie ou «territoire vécu».

Fin 2011, l'INSEE établira sa nouvelle carte des aires urbaines. Aujourd'hui, l'échelle de l'agence d'urbanisme intègre trois aires urbaines, celles de Rouen, d'Elbeuf et de Louviers. Les travaux de l'INSEE seront l'occasion pour l'agence d'urbanisme de compléter les analyses des dynamiques de développement urbain.

Les priorités définies pour 2011 consisteront à alimenter les travaux pour l'interscot, diffuser des éléments d'observation, d'analyse et d'information sur les bonnes pratiques.

Le dialogue territorial et les observatoires des espaces et des équipements

L'extension urbaine sera objectivée par l'observation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que des mutations de l'usage des sols, le développement contribuant à la fois à alimenter l'étalement et le renouvellement urbains.

En 2011, l'agence d'urbanisme animera l'observatoire des espaces à partir d'une

Les périmètres de SCoT



méthodologie initiée, en son temps, par le Syndicat Mixte du SCoT Rouen-Elbeuf et désormais partagée par les différents partenaires (Collectivités en charge des SCoT, DREAL,...). Cet observatoire s'appuiera sur l'interprétation des photographies aériennes et des documents d'urbanisme réglementaire. La consommation de l'espace, qui doit être évaluée de manière rétrospective et prospective dans le cadre des SCoT, constitue l'une des priorités affirmées par la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite «Grenelle 2».

C'est également un thème qui transcende les limites des SCoT, puisque le développement des espaces urbanisés de chaque SCoT interagit à l'échelle de l'ensemble des territoires.

L'observatoire des équipements et de l'événementiel pourra alimenter la réflexion sur la réponse que chaque commune ou intercommunalité peut apporter aux besoins des habitants.

Il consistera à recenser, hiérarchiser et cartographier les équipements définis à partir d'une liste établie en commun avec les partenaires de la démarche interscot.

Les trois thèmes définis comme prioritaires en 2010 constitueront la base des travaux qui seront conduits par l'agence d'urbanisme dans le cadre d'ateliers :

- Des axes de réflexion pourront être approfondis notamment sur les enjeux économiques de la consommation d'espace, les outils de maîtrise du projet urbain et les modes opérationnels possibles.

Cette démarche sera complétée par un travail de sensibilisation et de pédagogie à l'adresse des élus et des acteurs de l'aménagement.

- L'observation de l'organisation des territoires et des conditions d'accès aux services permettra d'apporter des éléments de réponse aux questions de mobilité :
 - Réseaux de mobilité et réseaux de proximité,
 - Formes urbaines et accès aux services.

Ce thème pourra également faire l'objet de réflexions spécifiques portant sur des infrastructures et la constitution de réseaux de déplacements à l'échelle de l'interscot.

- La trame verte et bleue sera traitée à partir de sa définition écologique (en termes de fonctionnalités, de principes de préservation...) et des outils de pérennisation et de gestion. L'échelle de l'interscot qui doit permettre la définition de la trame verte et bleue selon des critères communs, et celle, plus locale, de l'intégration de la nature à l'urbain, seront prises en compte. Au préalable, un état des lieux des espaces naturels protégés sera réalisé.

Ce travail pourra être élargi à l'étude des conditions de cohabitation entre nature et agriculture.

La démarche de l'interscot permettra d'élargir le dialogue avec des organismes adhérents à l'exemple du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de la Région Haute-Normandie, des Chambres d'agriculture. Les travaux conduits par l'agence d'urbanisme aborderont des questions pragmatiques que chaque SCoT pourra valoriser à l'échelle de son territoire. Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme identifiera notamment les sites culturels, touristiques et patrimoniaux présentant un intérêt paysager, et facteurs d'attractivité et de rayonnement.



La dimension prospective

Les observatoires et analyses réalisés par l'agence d'urbanisme sur la cohérence du développement des territoires pourront alimenter des réflexions prospectives abordées dans le cadre de l'interscot ou des «rencontres».

A ce titre, pourront être proposés les questionnements suivants :

- Quelles plus-values bioclimatiques l'intégration de la nature en ville peut-elle apporter ?
- Comment la qualité des paysages, les nouvelles pratiques alimentaires des ménages peuvent-elles contribuer à la consolidation et au développement de l'agriculture péri-urbaine ?
- Quel équilibre sociologique et générationnel rechercher dans le cadre du développement de l'habitat ?
- Comment promouvoir une ville des «courtes distances» ?

D'autre part, l'agence d'urbanisme pourra travailler avec les élus et techniciens en charge des SCoT à des projets de réseaux de déplacements à l'échelle de l'interscot, qui pourront être portés par ces collectivités auprès des maîtres d'ouvrage ou autorités organisatrices compétents (Départements, Régions, Etat).

Économie et prospective

L'agence d'urbanisme proposera une vision stratégique et partagée du développement économique à son échelle de territoire, celle-ci étant mise en perspective de la région Haute Normandie et du bassin de vie de la Seine.

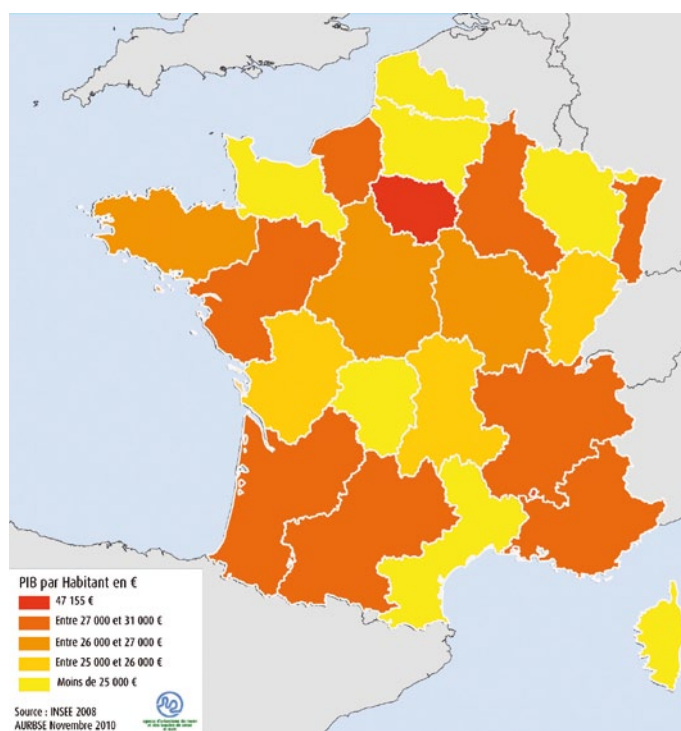
Structurer l'observation et la connaissance économique

Le développement des observatoires portera, en premier lieu, sur les thèmes suivants :

- Le modèle économique global (agrégats macro-économiques, forces économiques en présence, moteurs de croissance, avantages compétitifs et handicaps, analyses du tissu productif, des filières et des relations enseignement supérieur-recherche-entreprises).

Une dimension de veille économique viendra compléter et actualiser ces différents champs d'observation sous la forme d'un tableau de bord (prix de l'énergie et des matières premières, fluctuations des taux de change, avancées technologiques, contraintes environnementales, montée en puissance des économies émergentes, stratégies des grands groupes présents sur le territoire,...)

PIB régional par habitant, en 2008



- Le commerce et, plus particulièrement, la constitution et l'exploitation d'une banque de données à partir des enquêtes réalisées en 2004 et 2010 sur les habitudes de consommation des ménages. L'observatoire du commerce animé par l'agence d'urbanisme, réalisé en partenariat avec les CCI et la CREA, comprend également un volet d'étude de l'offre commerciale.

- Les sites d'activités économiques à partir des données disponibles auprès des CCI et des différents porteurs de projets économiques.

- L'enseignement supérieur et la recherche, à l'échelle régionale et locale.

- Les groupements et les réseaux d'entreprises, à partir d'un outil de représentation et d'analyse permettant de mieux cerner les effets de réseaux

- Les filières industrielles stratégiques.
- L'économie tertiaire, en partenariat avec la CCI de Rouen et les réseaux professionnels.

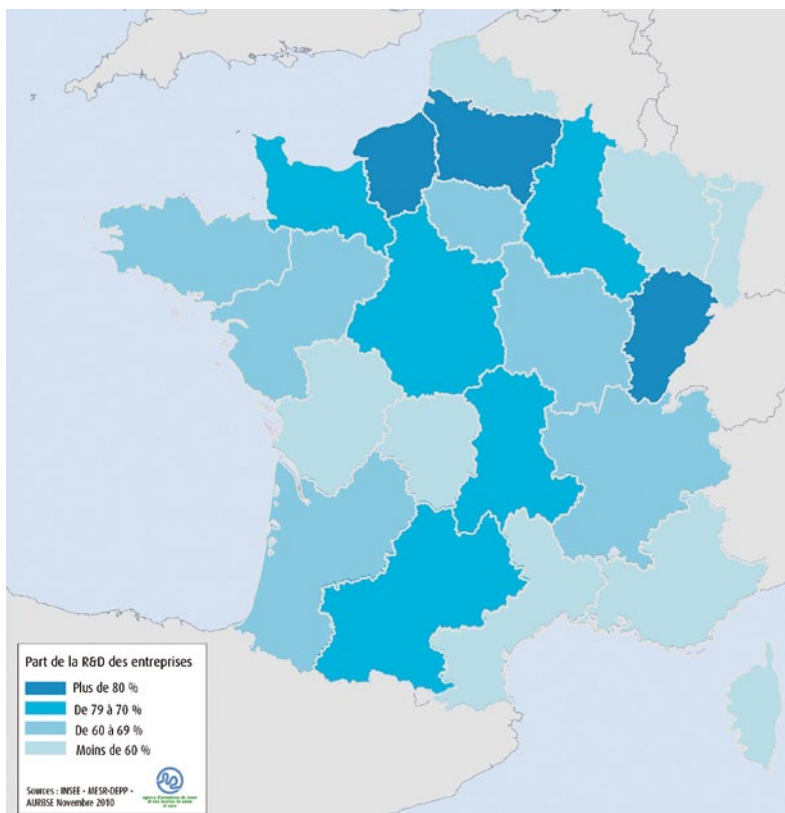
L'agence d'urbanisme apportera des réponses plus locales et plus spécifiques sur les territoires des collectivités adhérentes, s'agissant notamment de la définition de la stratégie de développement économique, en lien avec les autres politiques publiques. Ceci se concrétisera dans différents travaux :

- ||||||| programme partenarial de travail 2011 |||||

La prospective dans une dimension métropolitaine et locale

L'agence d'urbanisme sera un lieu d'échanges, de discussion et de débat, particulièrement sur les thèmes de l'innovation, de la recherche, des dynamiques métropolitaines et de l'attractivité. Elle sera attentive à faire émerger une culture partagée qui puisse être utile à la mise en œuvre de politiques publiques de développement économique à toutes les échelles de territoire, bassin de vie de la Seine, interscot, intercommunalités.

Part des dépenses de recherche et développement des entreprises dans des dépenses totales de R&D, par région



Mobilité durable

En 2011, l'agence d'urbanisme s'investira particulièrement dans l'étude et la compréhension des pratiques de mobilité à des échelles territoriales larges (agglomération, aire urbaine, espace interrégional...).

Cette compréhension sera d'autant plus utile que les conditions économiques d'accès à l'énergie, la dilution de l'espace urbain et de nouvelles préoccupations concernant l'environnement, sont susceptibles de modifier les comportements des ménages, leurs attentes et leurs aspirations.

Observer les conditions de la mobilité

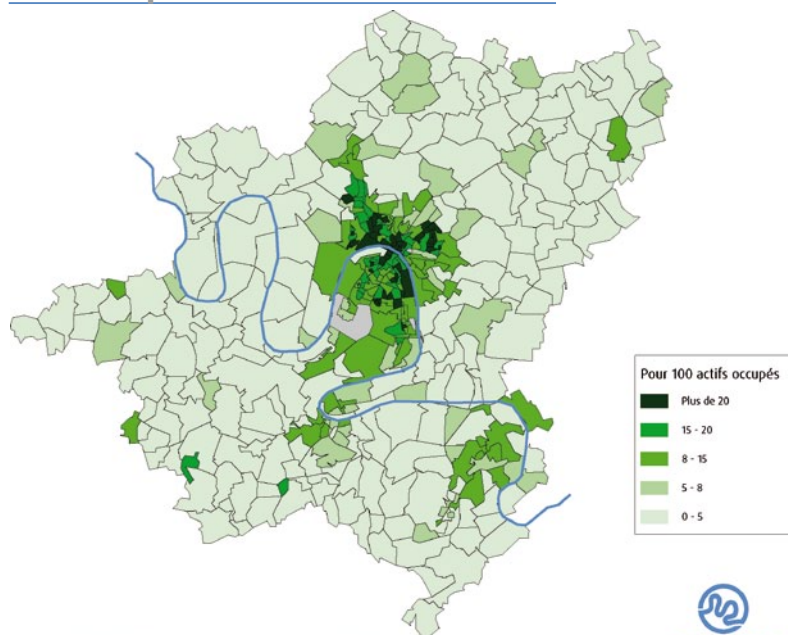
L'agence d'urbanisme poursuivra la collecte et le traitement de nouvelles données afin de mieux appréhender les comportements individuels et collectifs de mobilité.

Une première étape a consisté à rechercher les travaux et analyses existants auprès des diverses institutions, afin d'en réaliser la synthèse.

En appui des diagnostics déjà réalisés, notamment les enquêtes mobilité et déplacements de 1996 et 2007, et des mesures d'ores et déjà engagées par les collectivités locales sur leurs territoires de compétences, l'agence d'urbanisme investira l'observation des déplacements aux échelles les plus larges, départementales, régionales et inter-régionales.

Les données relatives aux déplacements domicile travail et domicile études seront exploitées à ces différentes échelles, pour mieux rendre compte de l'ampleur des relations inter-territoriales. En complément de l'exploitation de nombreuses données quantitatives, l'agence d'urbanisme s'investira dans la collecte d'informations plus qualitatives sur les usages des différents réseaux routiers et ferroviaires, les différents modes individuels et collectifs. Enfin, l'agence d'urbanisme participera aux travaux de l'Observatoire Sécurité Circulation de l'Agglomération Rouennaise — OSCAR — géré par les services de l'Etat (DREAL, DIRNO, DDTM, CETE Normandie-Centre), le Conseil Général de Seine-Maritime et la CREA.

Part de l'utilisation des transports collectifs dans les déplacements domicile travail 2007



Sources : INSEE RP 2007 exploitation complémentaire - AURBSE

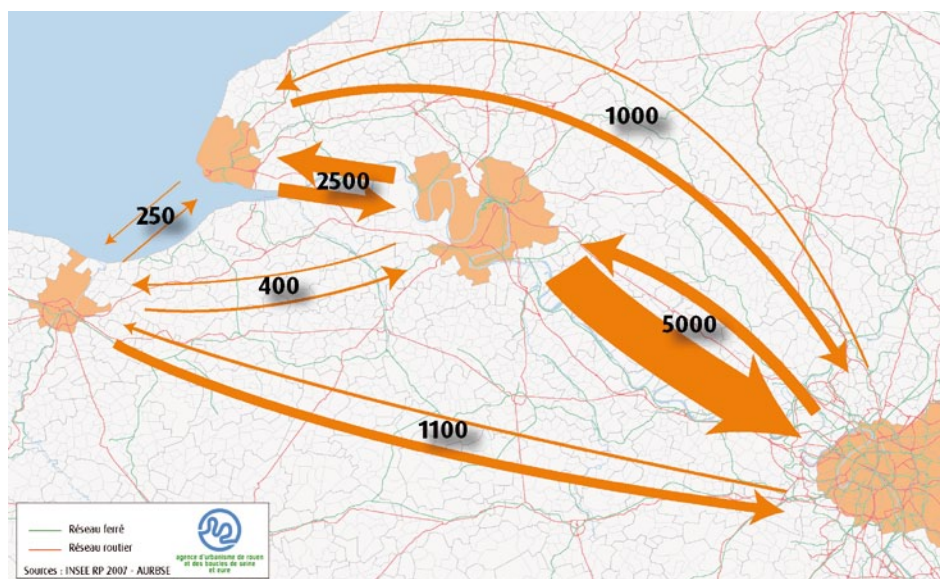
L'assistance aux adhérents

L'agence d'urbanisme accompagnera les collectivités partenaires dans la définition de leur stratégie de mobilité durable, en lien avec les autres politiques publiques (habitat, économie,...) et les territoires voisins en vue de construire, sur le long terme, une stratégie d'articulation des transports pour l'ensemble du territoire.

Les deux communautés d'agglomération, La CREA et la CASE, ont mis en œuvre des Plans de Déplacements Urbains. Au delà de ce cadre général qui concerne les périmètres de transports urbains, l'apport de l'agence d'urbanisme concernera l'étude des points de connexion entre les différents réseaux, départementaux, régionaux, locaux, dans une dimension multimodale.

L'agence d'urbanisme apportera, d'autre part, des éléments d'expertise issus d'échanges de bonnes pratiques. Sans prétendre être directement transposables, ces exemples pourront éclairer les collectivités compétentes sur les modalités concrètes de mise en œuvre de projets innovants à l'image du tram-train.

Les migrations domicile travail, en 2007



Dans le cadre de la ligne nouvelle Paris - Normandie qui fera, en 2011, l'objet d'un débat public, l'agence d'urbanisme contribuera à alimenter les travaux de la Commission particulière du débat public, en lien avec les collectivités territoriales.

L'agence d'urbanisme sera particulièrement attentive à la prise en compte du fret ferroviaire dans les fonctionnalités de la future infrastructure.

Le projet de nouvelle gare d'agglomération rive gauche, porté par l'ensemble des collectivités et inscrit dans le projet de ligne nouvelle Paris Normandie, constitue un enjeu majeur en matière de déplacements, mais également en matière d'intégration de cet équipement à son environnement urbain.

L'agence d'urbanisme s'investira, aux côtés des collectivités concernées, sur différents thèmes étroitement liés à ce projet :

- Les déplacements (pôles d'échanges, intermodalité) et la desserte de la nouvelle gare conçue comme un lieu de services aux usagers et aux habitants.
- Les questions relatives au fonctionnement du réseau ferroviaire en lien avec la ligne nouvelle.
- Les évolutions possibles des villes et territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure dans la perspective d'un rapprochement temporel avec Rouen, Caen, Le Havre et Paris.

- ## La dimension prospective des nouvelles pratiques de mobilité

Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme proposera, en 2011, une méthode d'approche des habitudes et des attentes exprimées en matière de mobilité, par les ménages vivant dans les territoires périurbains. Cette méthode s'appuiera sur des enquêtes à la fois quantitatives et qualitatives.

Agence d'urbanisme de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-Saint-Denis

0 10 20 km

Source : INSEE RP 2007 - AURBSE

Population et société

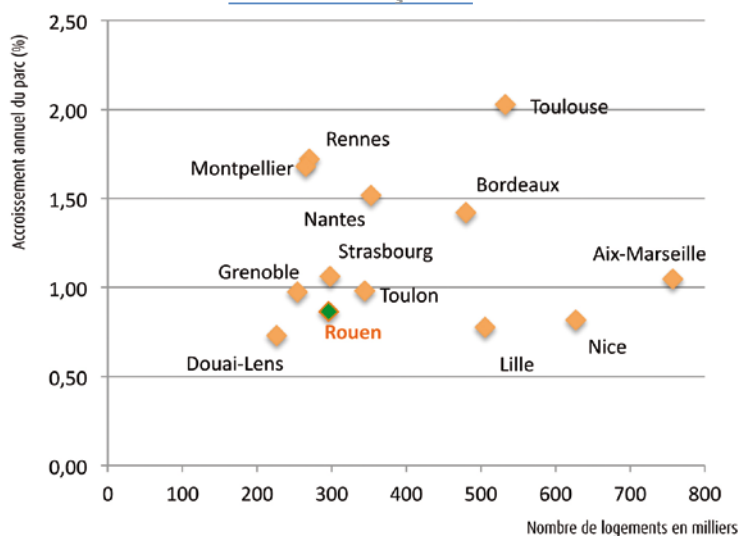
Les modes de vie des habitants, les évolutions démographiques et sociales en cours et à venir, constituent un socle commun de connaissance que l'agence d'urbanisme propose d'exploiter à différentes échelles, depuis les aires urbaines jusqu'aux quartiers. Les conditions d'attractivité nécessaires à l'inflexion des tendances observées en matière démographique, ainsi que les réponses en matière de maîtrise foncière, d'offre de logements, d'équipements, de mobilité seront particulièrement étudiées sous un angle prospectif et transversal.

Les observatoires des évolutions sociales et des modes de vie

En 2011, l'agence d'urbanisme poursuivra la constitution des banques de données,

- en exploitant les données disponibles issues des différents dispositifs d'observation existants. Pour ce faire, l'agence d'urbanisme s'inscrira préférentiellement dans les systèmes d'observation locaux,
- en mobilisant de nouvelles sources sur des thèmes ou à des échelles non encore investis. Dès lors, l'agence d'urbanisme conduira des partenariats avec les structures ou collectivités disposant de ces données complémentaires, tant qualitatives que quantitatives.

Accroissement du parc de logements entre 1999 et 2007, dans les 15 premières aires urbaines françaises



* Aires urbaines 1999 hors Paris. "Rouen" intègre les trois aires urbaines de Rouen, Elbeuf et Louviers.

Ces banques de données ont vocation à être enrichies en fonction des besoins de réflexion et d'analyse exprimés par les adhérents.

Les travaux réalisés pourront s'étendre à l'ensemble des territoires en interaction avec les aires urbaines de Rouen, d'Elbeuf et de Louviers ; les analyses seront menées à toutes les échelles communale, infracommunale (IRIS, quartiers,...), intercommunale, départementale, régionale.

En matière de population et de modes de vie, l'agence d'urbanisme développera des analyses dans le but d'objectiver les réalités socio-démographiques du bassin de vie, selon les quatre grands thèmes suivants : Structure de la population et

dynamiques démographiques, modes de vie et évolutions sociétales, logement, cohésion sociale et solidarités.

Les données issues de l'exploitation du recensement de l'INSEE seront ici majoritairement sollicitées. En 2011, d'autres sources statistiques, telles que les données FILOCOM, seront mobilisées afin de mener des investigations plus fines sur la géographie sociale du bassin de vie. Des partenariats spécifiques seront recherchés afin de mesurer plus précisément certains phénomènes, en matière de précarité ou de santé publique par exemple.

Dans le domaine de l'habitat, les travaux de l'agence d'urbanisme s'organiseront principalement autour de deux axes :

- les marchés locaux de l'habitat et du foncier (terrains à bâtir, construction et commercialisation de logements neufs, immobilier ancien...), à une échelle plus large que les territoires intercommunaux et dans leur interrelation avec les réseaux de déplacements.
- le fonctionnement des différents segments du parc de logements (parcs locatifs social et privé, accession à la propriété, logements destinés à des publics spécifiques).

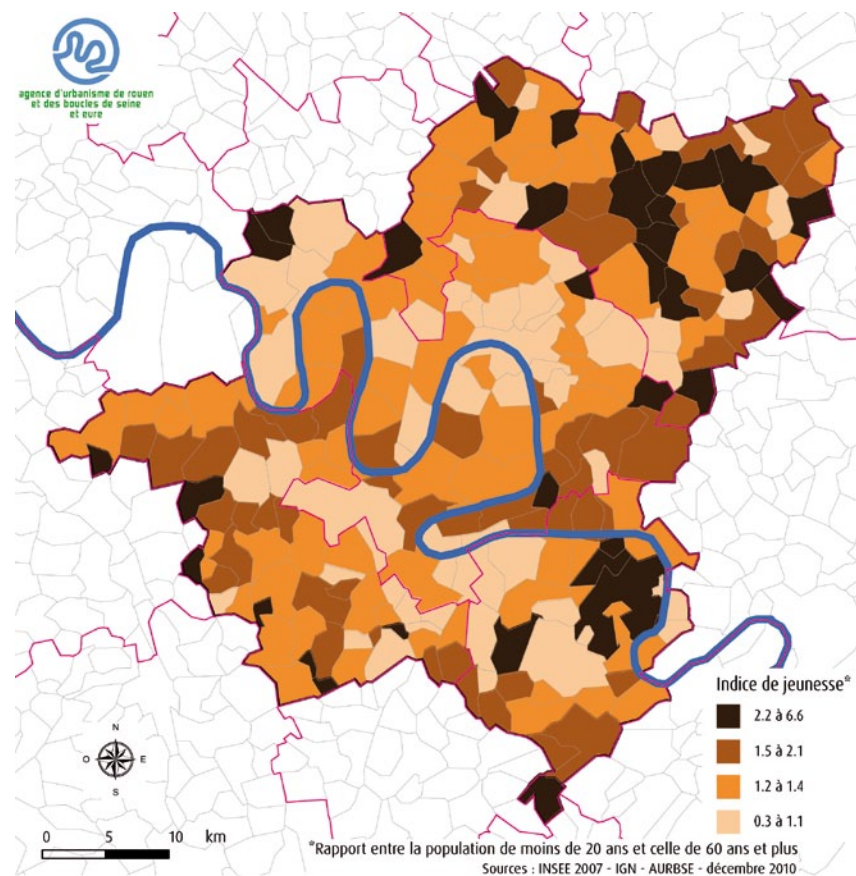
Ce travail s'appuiera principalement sur les informations provenant de la DREAL (fichiers SITADEL, ECLN, EPLS, PTZ...), de l'Union Sociale pour l'Habitat - USH, de l'Agence Nationale de l'Habitat - ANAH, de l'EPFN...

D'autres sources pourront être mobilisées, notamment auprès des professionnels de l'immobilier, afin de parfaire la connaissance du parc locatif privé et des principaux marchés immobiliers.

Ces données essentiellement statistiques pourront à terme être enrichies d'informations plus qualitatives issues notamment d'enquêtes auprès des habitants (aspiration des ménages en matière d'habitat, critères de choix du logement, parcours résidentiels...).

Les analyses menées sur la population et le marché de l'habitat feront largement appel aux éclairages issus des autres observations et réflexions de l'agence d'urbanisme dans les domaines de l'économie, des déplacements, des opérations d'aménagement, des équipements...

Indice de jeunesse par commune, en 2007



En 2011, le socle d'informations sur la population, les modes de vie et l'habitat viendra nourrir des publications synthétiques que produira régulièrement l'agence d'urbanisme.

L'assistance aux adhérents

L'agence d'urbanisme pourra accompagner les collectivités partenaires ou apporter son expertise dans l'étude des évolutions socio-démographiques et du fonctionnement du parc de logements, afin de faciliter la définition, comme le suivi, des politiques publiques en rapport avec l'habitat, la cohésion sociale, l'éducation, la santé, les déplacements, les équipements...

Plus généralement, les travaux issus de l'observation du territoire serviront de support aux débats dans les différentes instances des SCOT, PLH, PDU ou PLU mis en œuvre par les collectivités locales adhérentes.

La dimension prospective et l'anticipation des mutations démographiques

En matière de démographie, la question des conséquences de la poursuite des tendances actuelles, sur la base de projections OMPHALE de l'INSEE, mérite d'être posée, en termes sociaux (cohésion sociale, qualité de vie...), tout autant que d'attractivité du territoire. L'agence d'urbanisme renforcera son partenariat avec l'INSEE pour coproduire des scénarios d'évolutions démographiques. En particulier, l'agence d'urbanisme contribuera à nourrir les analyses sur les questionnements suivants

- Quelles conséquences l'allongement de la durée de la vie aura-t-il sur le territoire, en matière sociale et économique ?
- L'impact est-il le même dans les secteurs urbains ou ruraux ? Va-t-on vers une accentuation des spécialisations des territoires ?
- Quelles en sont les conséquences sur le marché du logement, les effets sur certains segments - lotissements, résidences services, établissements médicalisés ? Quels sont les besoins nouveaux en termes de formes d'habitat ?
- Quels sont les leviers d'actions à engager pour infléchir ces tendances, notamment vis à vis de certaines classes d'âges (jeunes actifs...) ou de catégories professionnelles (cadres des emplois métropolitains supérieurs...) ?
- Quelles seraient les perspectives en termes de stratégies d'action publique en matière de mixité sociale et de solidarité inter-générationnelle ?

Développer la plate-forme documentaire et les partenariats extérieurs

En 2011, l'agence d'urbanisme poursuivra l'alimentation de son fonds documentaire et la diffusion d'informations fiables et partagées.

Le fonds documentaire sera également complété par des contenus cartographiques, photographiques, audio et vidéo.

Enfin, l'agence d'urbanisme participera à différents réseaux documentaires, notamment « urbamet », la banque de données nationale sur l'urbanisme, développée par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Au regard des premiers retours d'expérience sur le fonds documentaire et le site internet et après avoir consulté les membres adhérents, l'agence d'urbanisme évaluera les conditions de l'évolution progressive de ce fonds vers un centre de ressources, de culture urbaines et de développement durable.

L'agence d'urbanisme poursuivra et développera des partenariats avec des organismes d'études, d'expertise, de documentation et de formation aux plans européen, national et local.

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org